

Nombre de conseillers	43
En exercice	43
Présents à la séance	32
Pouvoirs	09
Excusé	01
Absent	01

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DÉCEMBRE 2024

N°2024-12-03: DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE AU SEIN DE LA COMMISSION PERMANENTE DITE SERVICE À LA POPULATION SUITE A LA DÉMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL

Le jeudi 12 décembre 2024 à 19h00, le Conseil municipal de la Commune de Livry-Gargan s'est réuni à l'Espace Jules Verne, sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MARTIN, Maire, suite à la convocation faite le vendredi 29 novembre 2024.

Présents:

MARTIN Pierre-Yves	CARCREFF Corinne	BEREZIN Serge
BOUDJEMAÏ Kaïssa	ATTARD Gérard	CRALIS Christophe
MANTEL Serge	MAKHLOUF Dounia	AOUATI Kheireddine
MAUROBET Catherine	LAFARGUE Jean-Claude	BITATSI-TRACHET Françoise
MILOTI Donni	KOUCEM Yacine	DJABALI Sara
CARRATALA Henri	LEROUX Pierre-Olivier	ADLANI Myriam
MICONNET Olivier	MARKARIAN Olivier	TRILLAUD Laurent
HERRMANN Marie-Catherine	CHASSAIN Clément	HODÉ Laurence
DI IORIO Rina	LE COZ Lucie	RENAULT Bernadette
MOULINAT-KERGOAT Hélène	BARATTA Jean-Pierre	ROSSINI Christel
BORDES Roselyne	BERTHE Éloïse	

Pouvoirs:

MONIER Annick à LE COZ Lucie ARNAUD Philippe à MARKARIAN Olivier **GUIMARAES Odette** à BOUDJEMAÏ Kaïssa **FOURNIER Marine** à MANTEL SERGE à MOULINAT-KERGOAT Hélène **BERNARD** Anne COLLET Marie-Madeleine à BARATTA Jean-Pierre **BONINI Bruno** à BITATSI-TRACHET Françoise

JOLY Nathalie à TRILLAUD Laurent HAMZA Ali à HODÉ Laurence

Excusés:

AÏDOUDI Salem

Absents:

LE BLEGUET Marie-Thérèse

Il a été, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la séance à la nomination d'une Secrétaire de séance. Mme LE COZ a été désignée pour remplir ces fonctions.

HÔTEL DE VILLE

093-219300464-20241212-2024-12-03-DE Date de télétransmission : 23/12/2024 Date de réception préfecture : 23/12/2024 3, place François-Mitterrand – B.P. 56 – 93891 Livry-Gargan Cédex – T. 01 ≰1 70 88 00 – F. 01 43 30 38 43

Le Conseil municipal.

Sur proposition de M. le Maire, rapporteur,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°2020-10-01 du 1er octobre 2020 portant approbation du règlement intérieur du Conseil municipal :

Vu la délibération n°2020-10-02 du 1er octobre 2020 portant désignation des membres des deux commissions municipales :

Vu la délibération n°2023-12-02 du 21 décembre 2023 portant désignation des membres des deux commissions permanentes du Conseil municipal;

Vu le règlement intérieur du Conseil municipal, notamment son article 24 ;

Vu l'avis de la Commission permanente Administration générale en date du 3 décembre 2024;

Considérant que le règlement intérieur du Conseil municipal prévoit la création en son sein de deux Commissions permanentes chargées d'étudier les questions soumises à l'assemblée communale dans leurs domaines de compétence :

Considérant la démission de Monsieur Gérard PERRAULT de ses fonctions d'élu par courrier en date du 20 septembre 2024;

Considérant qu'il convient de procéder au remplacement de Monsieur Gérard PERRAULT au sein de la Commission permanente Service à la population ;

Considérant la liste des candidats et l'accord unanime des conseillers pour lever le vote à bulletin secret;

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

Article unique : Désigne en remplacement de Monsieur Gérard PERRAULT au sein de la Commission permanente Service à la population, Madame Bernadette RENAULT.

> Les autres membres de la deuxième Commission permanente demeurent inchangés.

Ainsi fait et délibéré en séance le 12 décembre 2024.

Maire de Livry-Gargan Conseiller départemental

Date de publication: 30/12/2024

Accusé de réception en préfecture 093-219300464-20241212-2024-12-03-DE Date de télétransmission : 23/12/2024 Date de réception préfecture : 23/12/2024